



Association loi 1901

Le moulin à la parole



Jun 2017 - N°11

Du grain à moudre

Notre AG de 2017 n'aura pas la solennité de celle de l'année dernière avec la célébration du 10^{ème} anniversaire de notre association « Autour du Moulin de Raoul ».

Cependant il nous reste du grain à moudre comme l'indique ce bulletin.

Je voudrais insister sur les démarches entreprises par notre association, notre fédération départementale créée en 2016 et notre fédération nationale pour la défense du patrimoine des moulins. Les négociations en cours au niveau national sur l'aménagement de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, en vue d'une juste reconnaissance de ce patrimoine, sont aujourd'hui suspendues aux orientations politiques en matière d'environnement qui sortiront du processus électoral en cours, avec quelques inquiétudes pour la suite.

Nous resterons mobilisés avec nos structures départementales et nationales pour continuer ce juste combat.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux pour cette assemblée générale.

Jean-Noël ROYER-MANOHA

A.G. de l'association

Samedi 17 juin 2017

10h : assemblée générale de l'association ouverte à tous (salle polyvalente St Joseph des bancs).

Si vous ne pouvez y assister, pensez à renouveler votre adhésion par courrier (page 4).

L'association a d'autant plus de poids qu'elle a d'adhérents mais elle a aussi besoin de membres actifs pour de multiples tâches; n'hésitez pas à rejoindre le conseil d'administration.

12h30 : repas à l'auberge de St Joseph des bancs

Réservation obligatoire auprès de JC Duchamp

06 83 34 69 96 ou duchamp.jc@wanadoo.fr

16h: visite du moulin

Ce sera l'occasion de montrer le moulin aux « généalogistes » bénévoles qui nous aident dans nos recherches historiques (page 2)

**En 2016 le moulin a accueilli 588 visiteurs:
(433 adultes et 155 enfants)**

L'association, « Autour du moulin de Raoul » ouverte à tous, en lien avec le propriétaire (parent de la famille de Raoul), le voisinage, les collectivités territoriales, les associations patrimoniales et autres..., s'efforcera par un fonctionnement convivial de :

- ▶ Conserver la mémoire de Raoul
- ▶ Rechercher et faire connaître l'histoire du moulin
- ▶ Restaurer et faire fonctionner la machinerie du moulin, en vue de petites productions (farine de châtaignes)
- ▶ Rénover les bâtiments et aménager l'environnement dans le respect du patrimoine architectural et paysager
- ▶ Assurer l'ouverture du moulin au public et y promouvoir des activités de loisir, culturelles, pédagogiques et touristiques.

Depuis quand le moulin de Raoul existe-t-il?

Simple curiosité historique??

Non, la réponse à cette question est cruciale pour la vie du moulin.

Et nous l'avions un peu négligé jusque là, la priorité étant aux travaux de rénovation.

Ce que nous dit Raoul : le moulin existerait depuis 1680. Plusieurs fois transformé et agrandi, notamment pour le changement de technique du passage des roues horizontales à la roue verticale. Ces transformations sont bien visibles dans l'état actuel du moulin.

Mais les papiers (ou parchemins ?) l'attestant n'ont pas été retrouvés; auraient-ils disparu au décès de Raoul ? Raoul dit aussi que le moulin serait toujours resté dans sa famille, et lui vient en effet de l'arrière-grand père de sa mère, Louis Tastevin recensé meunier au Mazel en 1872.

Un grand merci à tous nos ami-e-s, bénévoles qui nous aident dans ces recherches historiques.

Très concrètement, en plus de l'intérêt « historique » nous aurons besoin des origines attestées du moulin pour des raisons.....administratives, puisque qu'il faut justifier de l'existence du moulin avant 1789 pour bénéficier des droits d'eau.

La loi LEMA (loi sur l'eau et les milieux aquatiques) est très contraignante pour les moulins. Parce qu'elle veut démanteler les chaussées (barrages) sur les cours d'eau, elle menace le riche patrimoine des moulins. Nos organisations nationales et départementales s'y opposent et négocient, notamment au niveau national, un aménagement de la Loi. Mais dans l'état actuel des choses il faudra tendre à se conformer à cette loi, pour cela de nombreuses démarches et aménagements coûteux seront nécessaires, un grand merci à l'entreprise IATE d'Aubenac d' avoir proposé de nous aider.

Le point



sur les travaux

La collection de vieux outils est maintenant exposée dans le moulin. Les nombreux outils de rhabillage des meules aideront à comprendre ce qu'était ce très vieux métier de rhabilleur.

Le jointement des murs intérieurs, à la chaux et au « sisa » a été commencé. Le moulin y perdra peut-être un peu en authenticité, mais il était nécessaire pour le consolider, car les vibrations aidant, des pierres commençaient à se détacher du mur. Les trous dans le mur faisaient d'excellents nids pour les rats, les grands ennemis du meunier !

Pour terminer, il faudra dégager l'ancienne chambre d'eau, sous le moulin, qui devrait faire apparaître les crapaudines qui supportaient les arbres des anciennes roues horizontales. Un problème technique à résoudre : comment faire pour que les alluvions, lors des crues, ne viennent pas à nouveau ensabler ce local ?

et sur les plantations

Cette année, ce sont 8 variétés de blé qui ont été plantées autour du moulin mais aussi du seigle



Réaliser nos nouveaux projets

patrimoniaux

Le petit moulin fabriqué par Alessio Vanni suscite beaucoup d'intérêt notamment auprès des enfants, c'est un exercice pratique de fabrication de la farine.

Fort de ce succès on pourrait compléter la panoplie des outils d'écrasement des grains par ceux qui étaient en usage dans la préhistoire : frottement d'une pierre sur un rocher et pilon. Plus compliqué mais faisable un moulin à sang gallo-romain (moulin mu par un animal domestique) ; il faudrait s'entourer des conseils d'un archéologue spécialiste (partenariat avec Muséal d'Alba).

pédagogiques

- Un livret pédagogique pour les jeunes enfants est en préparation, il serait distribué à l'issue de la visite pour la prolonger.
- On travaille aussi sur un document qui exposerait, à destination des enseignants, les intérêts pédagogiques d'une visite du moulin.
- Pour compléter les explications de la visite, on pourrait également réaliser des panneaux thématiques. Ultérieurement une uniformisation de leur format et de la mise en forme de leur contenu sera peut-être nécessaire.
- La classe-parc est maintenant finalisée. On peut trouver toute les informations sur le site ci-dessous <http://passerelles-patrimoines-ardeche.com/chataigne-desejours/la--la-bogue-l-assiette>
Ne reste plus qu'à attendre les premières classes...

culturels

- Le moulin vient d'être gravé dans le ...cuivre par notre ami Van-Custen dans une magnifique eau- forte reproduite dans ce bulletin (page 4)
- Le livre a connu un beau succès, il est toujours disponible à la vente auprès de l'association. Le beau spectacle « Le meunier dans le reflet » a été joué plus d'une douzaine fois et l'équipe autour de Sophie Courtois est toujours prête à répondre à la demande pour le rejouer.
<http://desbullesetdesgrains.com/>

Vie de l'association

Suivez l'actualité du moulin sur le site et sur facebook (rappel: vous pouvez accéder à notre page facebook même si vous n'avez pas de compte)

<http://moulindeRaoul.jimdo.com/>

<https://www.facebook.com/Association-Autour-du-moulin-de-Raoul-913252182039506/>

Le moulin inspire les artistes



Daniel Van Cutsem est un dessinateur graveur installé à Jaujac
Voici le dessin du moulin de Raoul qu'il a réalisé et qu'il nous a autorisé à reproduire dans ce bulletin

Daniel Van Cutsem est en train de réaliser une gravure à partir de ce dessin qui permettra de produire une estampe imprimée et numérotée en 45 exemplaires.

"Sur une plaque de cuivre polie comme un miroir, je dessine ce qui m'impressionne, m'émeut, ce que la nature a créé ce que l'homme au file des ans a bâti, a perfectionné, a usé.

Différents vernis protecteurs sont appliqués sur la plaque de cuivre. Dessinés ou grattés, ils guideront l'acide, l'eau-forte dans sa morsure. Le travail dur, celui de creuser la taille, est laissé à l'eau-forte.

Lorsque le cuivre est mordu au gré de l'artiste, il est tiédi et ensuite enduit de pâte colorée jusqu'à bourré les moindres tailles. Le surplus d'encre est enlevé avec un tampon de tarlatane.

Pour obtenir des blancs, on termine par un contact physique: passer rapidement la paume de la main jusqu'à entendre un sifflement et voir briller la plaque aux endroits restés lisses."

Lorsque la plaque encrée est déposée sur la table de la presse taille-douce, on la recouvre d'une feuille de papier humidifié. en donnant vie à la presse, les lourds rouleaux obligeront le papier à prendre l'encre dans toutes les tailles.

Après passage sous la presse, on enlève délicatement le papier. Il aura pris la forme de la plaque de cuivre, dont le relief encré apparaîtra.

La feuille séchera quelques jours, ensuite, si elle est fidèle à la plaque, je la numérotai. Une estampe est née.

***Pour mener à bien projets, idées, le soutien de tous est indispensable.
Une première démarche : adhérer à l'association !***

BULLETIN D'ADHESION ou renouvellement Juin 2017- Juin 2018

Coupon à détacher

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville.....

Tel Adresse électronique

Adhésion (ou renouvellement) : 10 €

chèque à l'ordre de
« Autour du moulin de Raoul »

Je fais un don de :

« Autour du moulin de Raoul »

07530 St Joseph des bancs

Tel : 04 75 93 65 93 / 06 83 34 69 96

Courriel : moulinderaoul@gmail.com

Site: moulinderaoul.jimdo.com

envoyez vos adhésions ou dons à la trésorière de l'association

Bernadette Tronconi

Place du Champ de Mars

07380 Jaujac